

Décision 18-DCC-212 du 07 décembre 2018

relative à la fusion de la société SMACL Assurances et de l'union mutualiste de groupe UMG Groupe VYV

Posted on: 28 décembre 2018 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Création d'entreprise commune

Partie notifiante

SMACL ASSURANCES

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

UMG GROUPE VYV

Lire

le texte intégral de la décision

156.58 Ko